DEMANDE D'AVANTAGE DE SURVIVANTS

DAS160128

Les zones en * sont réservées à la CNSS

Les dates sont en format JJ MM AAAA

N° Demandeur *

I- IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Qualité : Veuve ☐ Veuf ☐ Personne autre que la veuve ou le veuf ☐

Nom naissance

Prénoms

Nom époux (1)

Date de naissance Sexe : F ☐ M ☐

Nom père

Prénoms père

Nom mère

Prénoms mère

Nationalité **Code ***

Profession **Code ***

Quartier actuel

Boîte Postale

N° Téléphone

II. IDENTIFICATION DE L'ASSURÉ(E) DÉCÉDÉ(E)

N° Assurance

Nom et prénoms

Date du décès

Lieu du décès

Cause du décès

Le décès est-il consécutif à un accident du travail ? Oui ☐ Non ☐

III. LIEU DE RÉSIDENCE DU DEMANDEUR

Préfecture **Code *** **Code agence ***

Ville **Code ***

(1) A remplir uniquement pour les femmes

Cet imprimé est à votre disposition dans toutes nos structures. Veuillez ne pas utiliser sa photocopie.
Il doit être rempli en caractères majuscules et sans ratures.

DAS160128

IV. ORPHELINS À CHARGE DU DEMANDEUR

Nom et prénoms enfant	Date de naissance	Nom de la mère

Fait à _____ le _____

Signature du demandeur

CNSS

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR BÉNÉFICIER DE LA PENSION OU DE L'ALLOCATION DE SURVIVANTS

1- Demande d'avantage (dûment remplie et signée)
2- Bulletins de décès de l'assuré(e)
3- Livret d'assurance ou carte d'assuré social [si l'assuré(e) décédé(e) n'est pas pensionné(e)]
4- Livret familial d'allocataire ou copie du dossier des allocations familiales
5- Acte(s) de mariage et déclaration(s) d'un conjoint du travailleur [pour assuré non allocataire ou conjoint(s) survivant(s) non inscrit(s) dans le livret d'allocataire]
6- Extrait(s) d'acte de naissance des enfants à charge et déclaration(s) d'un enfant de travailleur [pour assuré non allocataire ou enfant(s) en charge non inscrit(s) dans le livret d'allocataire]
7- Certificat de non divorce, de non séparation de corps et de non remariage
8- Certificat médical (enfant à charge non encore scolarisé) ou de scolarité (enfant à charge scolarisé) ou d'apprentissage (enfant à charge placé en apprentissage)
9- Fiche d'identité bancaire du bénéficiaire
10- Une (1) photo d'identité du veuf, de la veuve ou du bénéficiaire
11- Deux bulletins de paye (janvier et décembre par année d'activité) si l'assuré(e) décédé(e) est agent permanent de l'Etat et est non pensionné(e)

NB : Tout dossier incomplet est retourné au requérant